

Si je me rappelle bien, il nous reste à discuter l'article n° 93, qui se rapporte aux pommes. Y a-t-il quelque membre du Comité qui ait un autre sujet à soulever ?

M. Laing:

D. Je suppose que tous les membres de la *Canadian Importers and Traders Association* s'intéressent à l'exportation aussi bien qu'à l'importation, mais qu'ils s'occupent surtout de l'importation. J'imagine qu'ils s'intéressent également à l'exportation?—R. Non. Je suppose que c'est le mot "traders" qui vous le fait croire. Il y a une association d'exportateurs, mais la nôtre est une association uniquement d'importateurs.

D. Mais elle doit être composée en grande partie de maisons qui s'occupent du commerce d'exportation?—R. Quelques-unes seulement. J'oserai dire que quelques rares maisons font les deux commerces, mais, si je me rappelle bien, nos membres ne s'occupent que d'importation.

M. FLEMING: J'allais justement demander si nous ne pourrions pas avoir l'avis de l'Association des exportateurs canadiens que nous connaissons, étant donné qu'elle s'est déjà présentée devant notre Comité antérieurement. Lui a-t-on offert de comparaître devant le Comité? Est-elle au courant de nos séances et sait-elle que nous sommes disposés à l'entendre?

Le PRÉSIDENT: Le secrétaire du Comité n'a pas adressé d'invitation à qui que ce soit. La seule lettre que nous ayons reçue émanait de l'Association des importateurs et nous y avons répondu, mais nous n'avons eu de demande d'aucune autre association. Le Comité désire-t-il envoyer un avis à une organisation quelconque?

M. LAING: M. Fleming vient de soulever un sujet qui nous intéresse énormément. Il y a une association d'exportateurs qui a des membres dans tout le pays; j'estime qu'elle pourrait nous donner quelques nouvelles idées ou un peu plus que cet exposé n'en contient. Vous vous rappelez que nous avons eu un débat au sujet du traité de paix avec le Japon et que nous avons discuté le point de savoir si oui ou non le Japon allait être autorisé à commercer. Or, nous faisons beaucoup d'affaires avec le Japon sur le littoral occidental et on peut en dire autant de tout le Canada. Actuellement, ces affaires nous parviennent par l'entremise des Américains, étant donné que le traité de paix n'a pas encore été signé. Lorsqu'il le sera, les Canadiens voudront négocier directement avec les expéditeurs japonais et vice versa et nous aurions d'utiles renseignements de l'association en question.

Le PRÉSIDENT: Nous avons encore le temps de lui envoyer un avis, si vous le désirez.

M. BALCOM: Je crois qu'on devrait l'entendre. Son siège social est à Toronto.

M. FLEMING: Le secrétaire pourrait lui adresser une lettre, disant que nous sommes disposés à l'entendre, si elle désire venir témoigner, comme n'importe qui du reste.

M. Balcom:

D. Monsieur le président, serait-il juste de déduire, d'après le sixième paragraphe de cet exposé, que l'association préfère qu'on importe des États-Unis plutôt que des pays du commonwealth? Pourrais-je tirer cette conclusion?—R. Que nous préférons importer des États-Unis?

D. Oui.—R. Non, telle n'est pas notre intention. Peut-être le texte de l'exposé est-il ambigu sous ce rapport, mais le fait est que la plupart des importations viennent des États-Unis. En ce qui concerne l'association et les importateurs en général, s'il était possible d'importer plus de marchandises du Royaume-Uni, disons du genre dont on a besoin et à des prix convenables, ils seraient tout prêts à le faire.